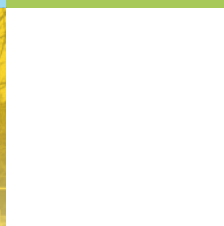
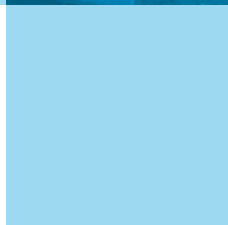
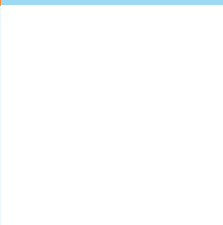
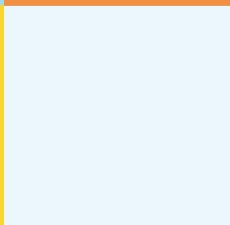
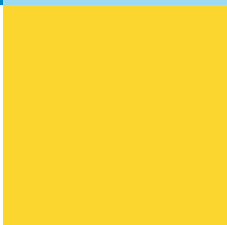




Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

Rapport d'activité 2024



Sommaire

01. L'édito du Président page 3

02. La vie du syndicat page 4

I. LES ÉLUS DU SDES

- Des instances délocalisées
- Le congrès de la FNCCR à Besançon

II. LES AGENTS DU SDES

- Mobilité au sein du Syndicat
- Les changements en interne

III. LES FINANCES

- Compte administratif 2024
- Un audit financier pour pérenniser le fonctionnement du SDES
- L'accise sur l'électricité

IV. LES MARCHÉS PUBLICS

V. LA COMMUNICATION

VI. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

03. Électricité page 12

I. CONCESSION

- Concession
- Convention TE avec Enedis
- Préparation du PPI 2026-2030

II. ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX

- Quels retours des communes sur nos actions ?
- Des devis non justifiés envoyé aux communes pour les appuis communs
- Identifier les actions du SDES et de vos collectivités

III. ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

- Bilan du groupement 24 -25
- Une préparation anticipée du marché 2026-2027
- Une stratégie d'achat payante dans un contexte complexe

04. Mobilité électrique page 17

I. DES INAUGURATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

05. Transition énergétique page 18

I. LE PATRIMOINE BÂTI

- Les audits énergétiques
- Les participations financières pour les travaux de rénovation du patrimoine bâti
- Le fonds Chêne
- L'expérimentation des compteurs connectés, véritable succès sur le département

II. CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - CEE

III. CONSEIL EN ÉNERGIE

- Ils nous font confiance.
- Quels retours des communes sur nos actions ?

06. Énergies renouvelables page 22

I. ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

II. CHALEUR RENOUVELABLE

07. Éclairage public page 24

- Diagnostic des parcs d'éclairage public
- Rénovation de l'éclairage public
- Participations financières
- Visite Olac les 4 mars et 26 mars avec les élus

Directeur de publication : Michel DYEN
Directeur de rédaction : Nathalie LAUGIER
Conception : Fostine SILVESTRE, Orphée BUGNARD, Luc BERNARD
Réalisation graphique : Morgane SIMON

Crédits photographiques : le SDES, @LaurentFabryphotographe, Baron entreprise, Mairie de Modane, Mairie d'Aix-les-Bains, Mairie de Saint-Vital, Pixels, Freepick

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

Bâtiment le 3D 81 rue de La Petite Eau 73290 La Motte-Servolex
Téléphone : 04 79 26 42 10
Courriel : sdes@sdes73.com



Michel DYEN
@LaurentFabryphotographe

L'édito du Président

Chères Collectivités, chers Élus,
Madame, Monsieur,

À l'aube de ses 30 ans, le SDES affirme son objectif d'accompagner les collectivités de Savoie dans leurs projets énergétiques.

Que ce soit dans son rôle historique d'AODE, de maître d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux secs ou plus récemment dans les défis de transition énergétique (production d'énergie, maîtrise des consommations, rénovation, mobilité électrique), le SDES poursuit son rôle d'accompagnateur et de référent auprès de vous, chères communes et collectivités.

Le bilan annuel que nous vous proposons, est l'occasion de lever le stylo quelques instants, pour regarder l'année écoulée, constater le chemin parcouru, les défis relevés et les projets réalisés à vos côtés.

Soyez assuré que les élus et les agents du SDES œuvrent chaque jour pour développer notre offre de service afin de répondre à vos besoins sur le territoire.

Le SDES existe depuis 28 ans, par et pour vos communes de Savoie. Les échanges entre le SDES et vos collectivités ont marqué cette année 2024 (vous pourrez le découvrir au fil de ce rapport d'activité), nous ne pouvons que nous en réjouir. Que ce soit dans le cadre d'instances, d'ateliers participatifs, de salons, les échanges entre nous sont essentiels. Je suis convaincu que le SDES grâce à ses leviers techniques et financiers est un acteur essentiel pour vous accompagner aujourd'hui et demain.

L'horizon 2050 doit être une échéance forte pour nous tous, avec des enjeux environnementaux, économiques et sociaux primordiaux. Si elle peut sembler encore loin, nous avons de nombreux défis à relever d'ici là, des actions fortes à mettre en place et je vous assure que le SDES sera à vos côtés pour vous accompagner.

Vous souhaitant une bonne lecture.
Amicalement,

Michel DYEN

02. La vie du syndicat

Le SDES, ce sont des agents et des élus qui vous accompagnent dans vos projets énergétiques depuis 28 ans. Dans l'opérationnel, dans le conseil ou encore dans le travail stratégique, nos équipes ont à cœur de faire vivre notre syndicat.

A. LES ÉLUS DU SDES

LE PRÉSIDENT



Michel DYEN
Maire de Saint Alban-Leysse

LES VICES PRÉSIDENT.E.S



1^{ER} VICE PRÉSIDENT
Administration générale, Finances
Jean-Claude RAFFIN
Maire de Modane



2^{EME} VICE PRÉSIDENT
Concession, travaux d'enfouissement
des réseaux
Jean-Marc VIAL
Adjoint au Maire d'Aix-les-Bains



3^{EME} VICE PRÉSIDENT
Relations extérieures, Communication
Serge DAL BIANCO
Maire de Saint-Vital



4^{EME} VICE PRÉSIDENTE
Transition énergétique
Marie-Claire BARBIER
Maire de Chindrieux



5^{EME} VICE PRÉSIDENT
Concession, travaux d'enfouissement
des réseaux
Alain ZOCCOLO
Maire de Mercury



6^{EME} VICE PRÉSIDENTE
Transition énergétique
Chantal MARTIN
Maire de Moûtiers

LES ÉLUE.E.S DU BUREAU SYNDICAL



Robert AGUETTAZ
Maire du Viviers-du-Lac



Yves BERTHIER
Maire de La Bridoire



Béatrice SANTAIS
Maire de Montmélian



Serge TICHKIEWITCH
Maire d'Aillon-le-Jeune



Roger BLANC-COQUAND
Maire de Saint-Pancrace



Christian RAUCAZ
Maire de Verrens-Arvey

8
bureaux
syndicaux

4
comités
syndicaux

10
commissions
thématiques

160
délibérations

80
élus

4
collèges



📍 Modane, le 11 septembre

Des instances délocalisées

En 2024, le SDES a décidé de délocaliser ses instances à Albertville en juin et à Modane et Argentine en septembre pour permettre aux différents élus de Savoie de participer aux réunions. Bien conscient de l'étendue de notre territoire le SDES a souhaité faciliter l'accès aux instances pour tous.



📍 Argentine, le 24 septembre



📍 Albertville, le 11 juin

Le congrès de la FNCCR à Besançon

Du 26 au 28 juin, les agents et élus du SDES ont assisté au 39^{ème} congrès de la FNCCR qui se déroulait, cette année, à Besançon. Ateliers, tables-rondes, conférences, trois jours pour échanger sur nos missions, les actualités de notre secteur avec des entreprises, des partenaires et d'autre Syndicats d'énergie de France.



B. LES AGENTS DU SDES

L'ensemble des chiffres présentés correspondent au 31 décembre 2024.

57,5
jours de formation
soit 0.25 ETP

34 000 €
de dépenses pour la
formation des agents

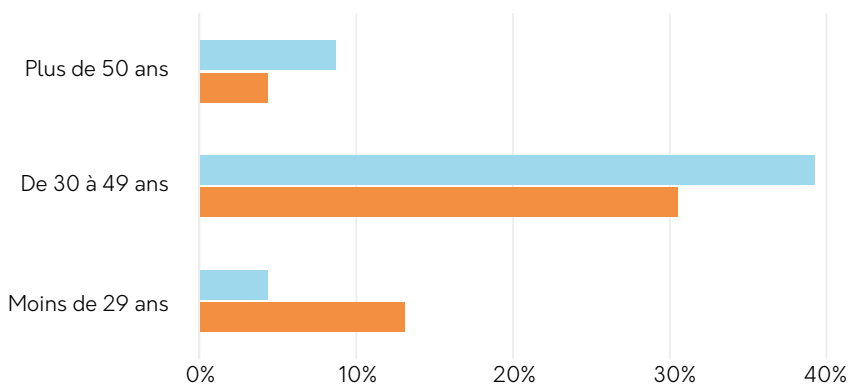
23
agents
dont
8 titulaires
3 stagiaires
12 contractuels

40
ans
âge moyen
des agents

11
femmes

12
hommes

PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS
(effectif 23)



Plus de 50 ans

♂ 9% ♀ 4%

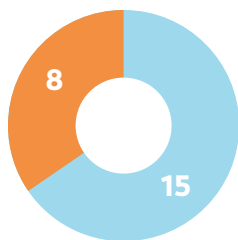
De 30 à 49 ans

♂ 39% ♀ 30%

Moins de 29 ans

♂ 4% ♀ 13%

RÉPARTITION DES 23 AGENTS
PAR FILIÈRE



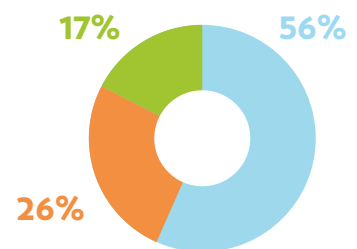
● Technique
● Administrative

RÉPARTITION DES 23 AGENTS
PAR PÔLE



● Administrative générale
● Concession et travaux
● Transition énergétique
● Direction

RÉPARTITION DES 23 AGENTS
PAR CATÉGORIE



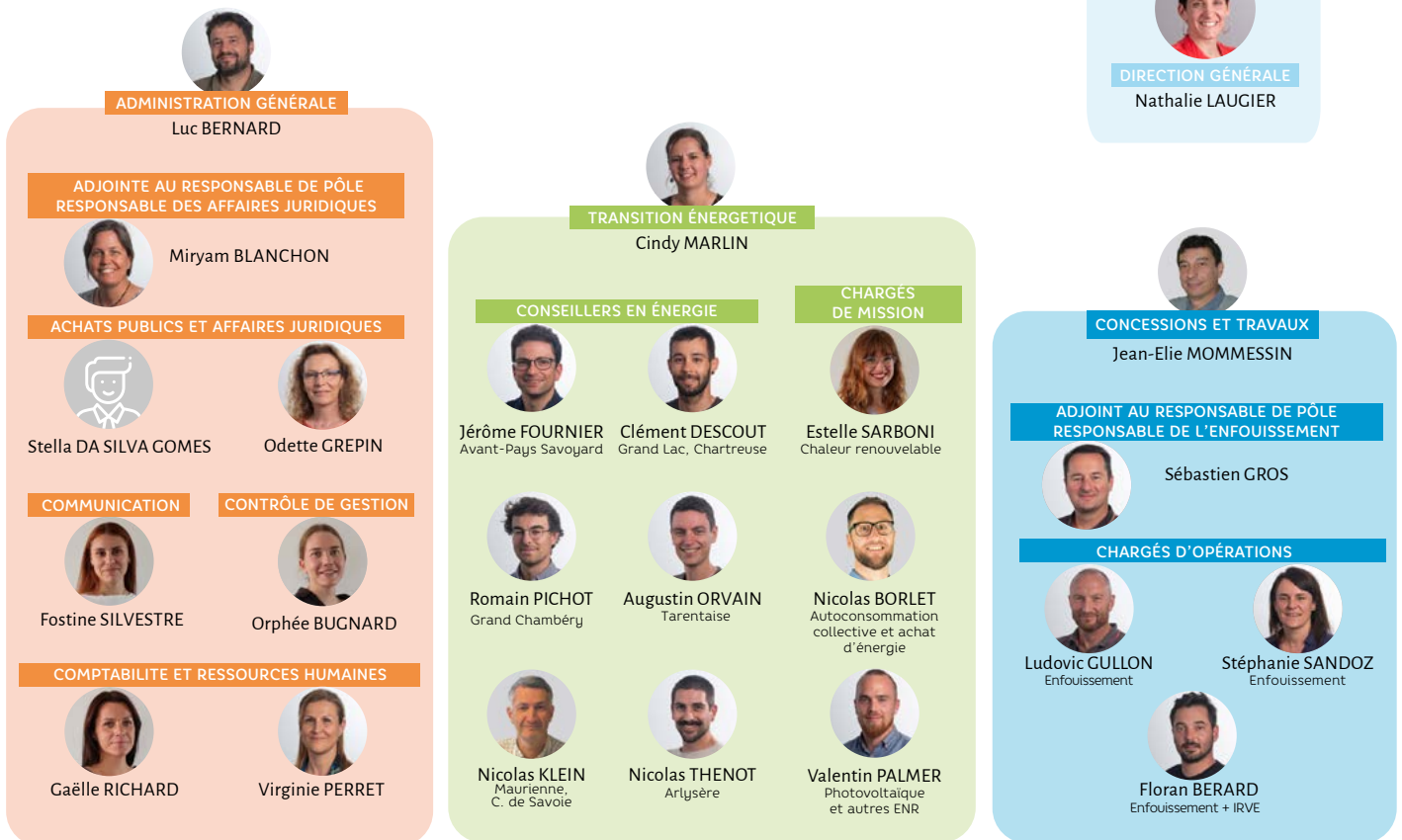
● A
● B
● C

Mobilité au sein du Syndicat

Sur l'année 2024 : 4 arrivées et 4 départs. Dont une première alternance et un stage.

Le SDES est soucieux de jouer son rôle d'acteur public en favorisant l'expérience des personnes en formation et l'insertion professionnelle.

Les nouveaux postes : assistante achats publics et affaires juridiques, comptable et contrôleur de gestion.



🗨 Pour contacter les agents du SDES, retrouvez les coordonnées sur notre site internet : www.sdes73.fr

Des nouveautés pour les agents

- 👉 Un guide des collaborateurs a été créé pour accompagner au mieux les agents arrivants, mais également les agents déjà présents dans la collectivité.
- 👉 Instauration de jours de télétravail flottants allant jusqu'à 18 jours.
- 👉 Des modalités de temps de travail modifiées au 1^{er} janvier 2024 avec la possibilité de travailler sur un rythme de 35 h ou 37 h et sur 5 ou 4.5 jours, par semaine.



📍 Séminaire agents à Saint-Genix les villages.

Pour rester informé de l'actualité du SDES retrouvez nous sur les réseaux sociaux et sur notre site internet.

www.sdes.fr

🌐 [f](#) [in](#) [yt](#)

C. LES FINANCES

NATURE	2024
Mandats	3 873
Mandats annulatifs	34
Titres	721
Titres annulatifs	27



29 jours

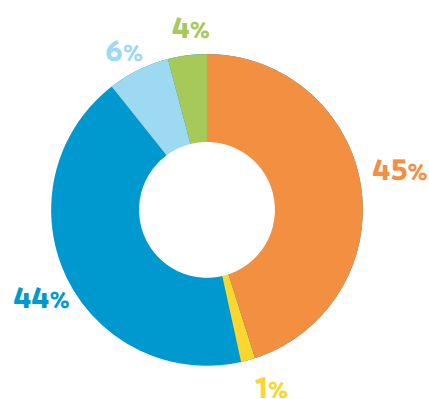
Délai moyen
de paiement

Compte administratif 2024

⌵ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	MONTANT 2024 (€)
002 - Résultat de fonctionnement reporté	11 571 291
013 - Atténuations de charges	59 243
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	288 645
731 - Fiscalité locale	11 219 771
74 - Dotations et participations	1 609 823
75 - Autres produits de gestion courante	1 008 098
77 - Produits spécifiques	2 412

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

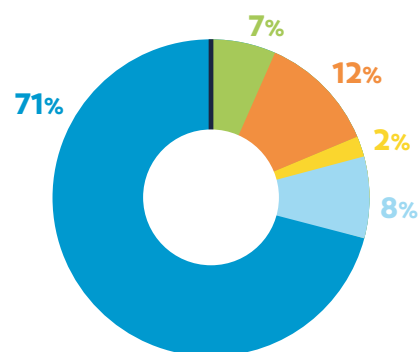


- 002 - Résultat de fonctionnement reporté
- 74 - Dotations et participations
- 013 - Atténuations de charges
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 77 - Produits spécifiques
- 731 - Fiscalité locale

⌶ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	MONTANT 2024 (€)
011 - Charges à caractère général	712 481
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 321 694
65 - Autres charges de gestion courante	179 542
66 - Charges financières	5 502
67 - Charges spécifiques	12 462
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	878 201
014 - Atténuations de produits	7 674 528

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

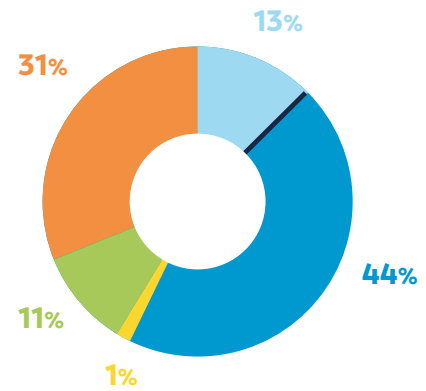


- 011 - Charges à caractère général
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- Autres : 66 - Charges financières - 67 - Charges spécifiques

↴ RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT 2024 (€)
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 075 851
10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 608
13 - Subventions d'investissement	3 755 350
041 - Opérations patrimoniales	78 493
23 - Immobilisations en cours	4 869
27 - Autres immobilisations financières	26 532
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	878 201
4581 - Opération pour compte de tiers (Dépenses)	3 385
4582 - Opération pour compte de tiers (Recettes)	2 645 741

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

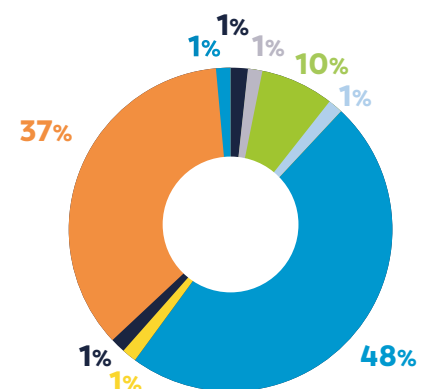


- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 13 - Subventions d'investissement
- 4582 - Opération pour compte de tiers (Recettes)
- 041 - Opérations patrimoniales
- Autres : 10 - Dotations, fonds divers et réserves
23 - Immobilisations en cours - 27 - Autres immobilisations financières - 4581 - Opération pour compte de tiers (Dépenses)

↴ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT 2024 (€)
13 - Subventions d'investissement	12 455
16 - Emprunts et dettes assimilées	67 020
20 - Immobilisations incorporelles	62 794
204 - Subventions d'équipement versées	888 414
21 - Immobilisations corporelles	42 099
23 - Immobilisations en cours	4 052 997
041 - Opérations patrimoniales	78 493
238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	98 530
4581 - Opération pour compte de tiers (Dépenses)	3 161 264
4582 - Opération pour compte de tiers (Recettes)	4 855

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 13 - Subventions d'investissement
- 23 - Immobilisations en cours
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 041 - Opérations patrimoniales
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles
- 204 - Subventions d'équipement versées
- 4581 - Opération pour compte de tiers (Dépenses)
- 21 - Immobilisations corporelles
- Autres : 16 - Emprunts et dettes assimilées
4582 - Opération pour compte de tiers (Recettes)

Un audit financier pour pérenniser le fonctionnement du SDES

En 2024, le SDES a mené un travail rétrospectif et prospectif sur les finances du syndicat.

L'objectif étant de **dresser un bilan sur la période 2019-2023 avec un regard sur l'autofinancement et les ressources stables du syndicat**, l'évolution des frais de fonctionnement (personnel, structure) en cherchant un équilibre financier par compétence.

Fort de ce bilan, un travail sur la prise de nouvelles compétences et une **nouvelle offre d'accompagnement** a donc été lancé en fin d'année 2024.



L'accise sur l'électricité

La loi de finances 2021 a réformé les droits d'accise sur l'électricité afin d'instauré une taxe à taux unique au niveau national.

La mise en place du dispositif ainsi que les délais de transmission de l'arrêté préfectoral de la DGFiP (Direction Générale des Finances publiques) transmettant les calculs de taux à imputer à chaque collectivité ont impacté le SDES dans le traitement des dossiers.

En l'absence de nouveaux éléments de la part de la DGFiP permettant de rétablir un versement conforme aux taxes collectées, le SDES a dû adapter sa procédure pour minimiser l'impact sur les collectivités.

Le SDES a procédé au versement de l'assise en 2024 selon ces règles :

50 %

du montant collecté sur le périmètre de la commune
(base 2022 dernière année de référence)

50 %

selon les consommations d'électricité sur le périmètre de la commune considérée entre les années N-2 et N-3
(fournies par Enedis).

6 455 992 €

Total des versements effectués aux communes de l'accise sur l'électricité en 2024

D. LES MARCHÉS PUBLICS

9 marchés menés en 2024 pour le compte de l'ensemble des pôles du SDES, sans compter les nombreux marchés subséquents lancés.

Le service **achat public** a été structuré au cours de l'année avec un travail sur les procédures, la définition d'un besoin et d'une stratégie d'achat avec les **pôles techniques**, mais aussi techniquement avec un **nouveau logiciel de suivi des marchés**.

E. LA COMMUNICATION

Le service communication a également évolué au cours de l'année 2024, avec la construction et le déploiement de la stratégie de communication du SDES. De nouveaux supports ont vu le jour, comme les lettres d'informations trimestrielles, des supports de présentation, etc.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

janvier

Atelier de présentation du CCR pour les entreprises de Cœur de Savoie et de Maurienne, animé par Estelle SARBONI.



Signature de la convention de partenariat avec l'ASDER pour améliorer l'accompagnement des collectivités en Savoie.



février

5 février - Rencontre avec M. le préfet pour donner suite à sa première visite au SDES en décembre 2023.



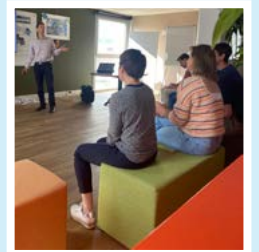
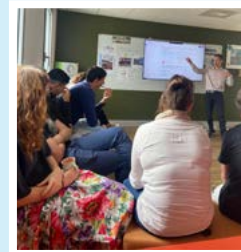
avril

Premier forum de l'ingénierie organisé par la préfecture de la Savoie.



mai

Formation cybersécurité, complété par un MOOC en ligne proposé par cybermalveillance.gouv.fr après un travail d'audit concernant notre sécurité numérique en interne.



juillet

Visite de l'INES, pour les élus de la commission Transition énergétique et pour les agents du pôle.



septembre

Le 27 septembre, la fresque du numérique a réuni les agents du SDES ainsi que des élus et agents de collectivités savoyardes autour d'ateliers participatifs. Un beau moment d'échange sur un enjeu collectif et primordial.



03. Électricité

A. CONCESSION

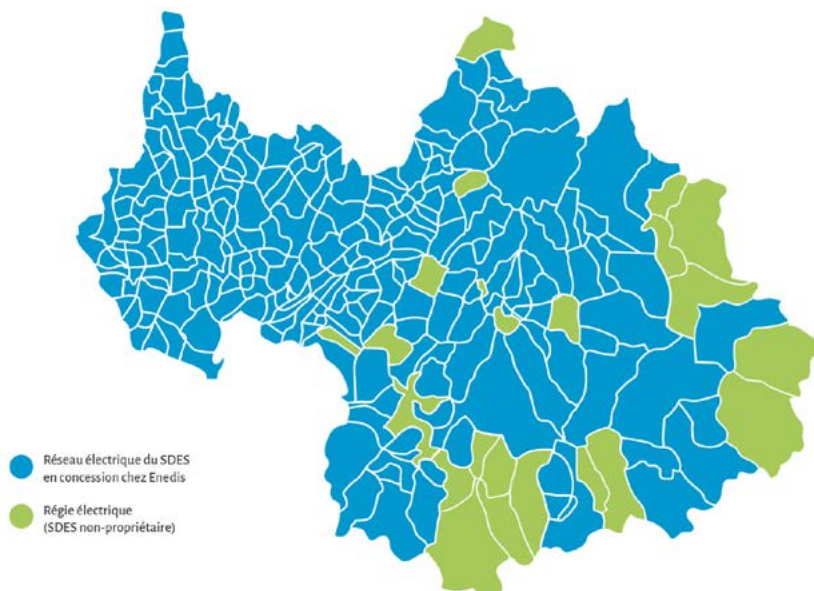
Compétence historique du SDES, la concession est la raison même de notre existence. Depuis 1996, le SDES délègue la maintenance et l'exploitation de son réseau électrique à Enedis, pour ses 244 communes adhérentes.

Patrimoine de la concession de distribution électrique du SDES

Le patrimoine inclus dans la concession du SDES, se développe chaque année notamment avec de nouvelles installations d'énergie renouvelable, mais aussi de nouveaux raccordements au réseau.

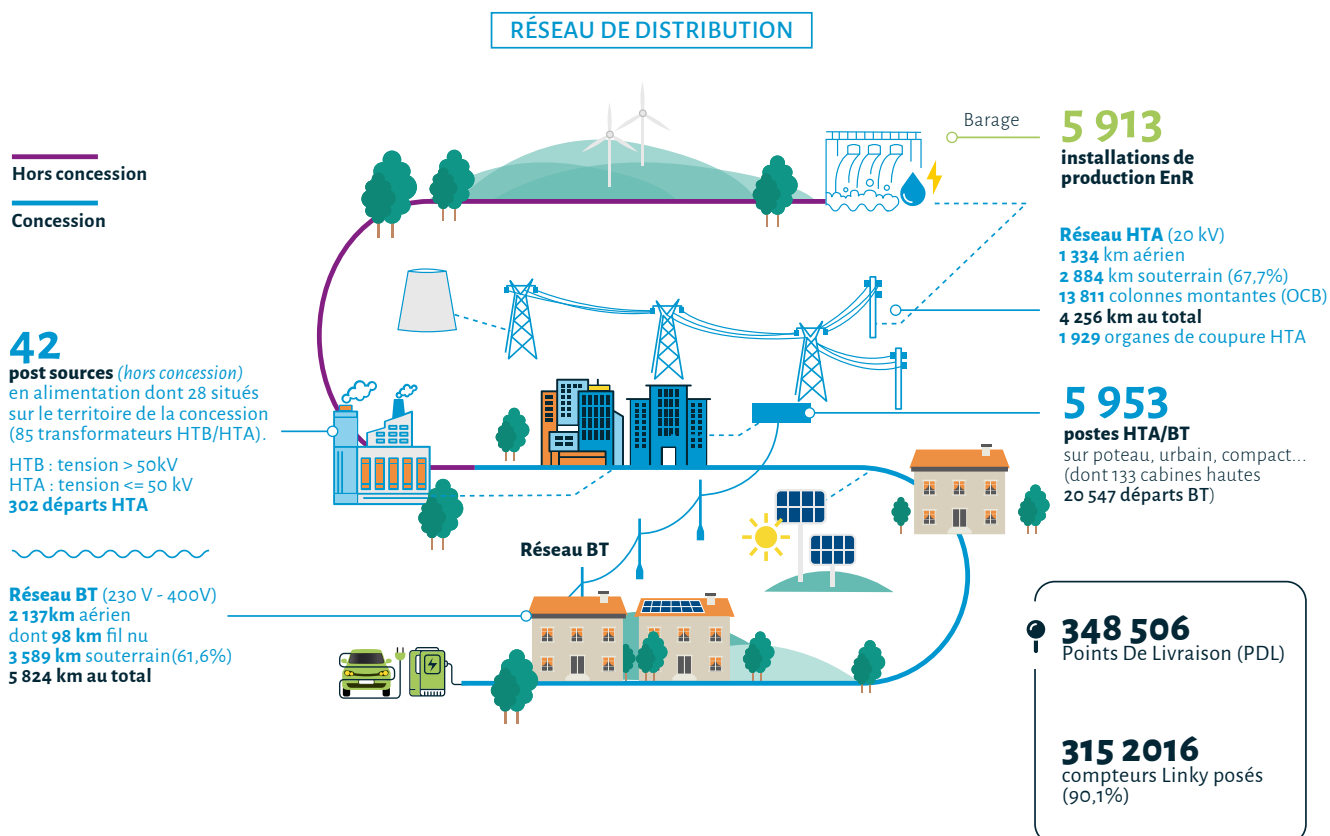
L'enjeu sur la concession et de maintenir un réseau en bon état (prévenir le vieillissement des installations), sûr et fiable notamment face aux changements climatiques (chaleurs plus fortes, etc) et résilient pour accompagner au mieux la transition énergétique.

Retrouvez le compte rendu d'activité d'Enedis sur le patrimoine de la concession du SDES sur www.sdes73.com



PATRIMOINE DE LA CONCESSION

1,2 milliards d'€ (valeur de remplacement à neuf des infrastructures de la concession).



Une travail toujours collaboratif avec Enedis

En mai 2024, le SDES et Enedis ont signé une **convention de partenariat** afin de structurer leurs actions communes en faveur de la transition énergétique.

Leurs objectifs : favoriser l'accueil des énergies renouvelables (EnR), accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique, faciliter le développement des nouveaux usages décarbonés (mobilité électrique, pompe à chaleur, process industriel).

Le SDES et Enedis, dans le cadre de leurs missions de service public, sont engagés pour la transition énergétique. Cette convention, signée pour une durée de deux ans, vise à accompagner le déploiement des initiatives et des solutions accélérant la transition énergétique en Savoie. Cette volonté se traduit par la mise à disposition de nouveaux outils, des actions de sensibilisation, la favorisation des pratiques décarbonées mais aussi d'innovation et d'expérimentation.



Les équipes du SDES et d'Enedis lors de la signature de la convention en février

B. ENFOUISSEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Chiffres clés

Le SDES est maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques des collectivités adhérentes au SDES.

Par délégation, le SDES coordonne et réalise l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de génie civil des réseaux de télécommunications de ces mêmes collectivités.

Total des dossiers de travaux validés en bureau syndical sur l'année 2024 :

0
56
dossiers

€
9 845 365 €
Montant TTC des travaux pour les 56 dossiers

dont

4
compléments de dossiers


4 251 665 €
Montant des participations du SDES pour les 56 dossiers (avec TVA)



Route de Pallud, Mercury



Réception de chantier à Chamousset avec les élus de la commune et les entreprises PICH'ELEC, MAURO MAURIENNE et le maîtrise d'œuvre E.C.E.

Quels retours des collectivités sur nos actions ?

En 2024, le SDES a initié un travail de suivi de ces missions. Il s'agit, à l'issue des travaux d'enfouissement, de dresser un bilan avec la commune sur les éléments ayant fonctionnés ou dysfonctionnés lors de travaux. Le but étant, d'améliorer la procédure le cas échéant et d'offrir un accompagnement le plus qualitatif possible aux collectivités savoyardes.

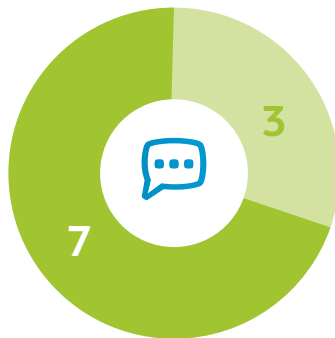
Les enquêtes ont été lancées en cours d'année, ainsi 10 collectivités ont pu nous faire leurs retours.

La qualité de la prise en charge du dossier par le SDES (respect des délais, respect de l'enveloppe financière, ...)?



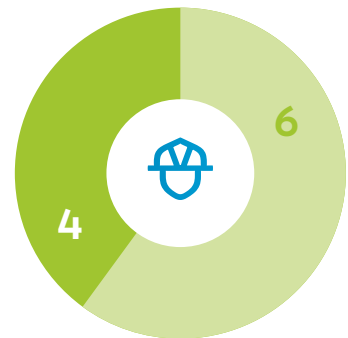
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

La qualité des échanges avec le SDES (délai de réponse, réactivité par rapport aux sollicitations, conseils, force de proposition,...)?



- Satisfaisant
- Très satisfaisant

La qualité de la Maîtrise d'ouvrage (délais de réponse, réponse aux sollicitations, ...)?



- Satisfaisant
- Très satisfaisant

Identifier les actions du SDES et de vos collectivités

Pour identifier et reconnaître les projets d'enfouissement sur le territoire, le SDES a élaboré un **modèle de panneau de chantier unique**. Depuis 2024, conformément aux marchés de travaux d'enfouissement des réseaux secs, un panneau est positionné aux extrémités des chantiers.



de haut en bas, de gauche à droite

Jacob-Bellecombette, Tour en Maurienne, Montgilbert, Viviers du Lac.



C. ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Bilan du groupement 2024-2025



266

membres

(30 membres de plus que sur le groupement précédent)



11 845

points de livraison

(PDL)



190

Gwh/an

consommés par an

Qui sont les membres du groupement ?



172

communes

soit 2/3 des communes de Savoie

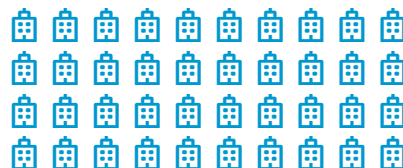
&

D'AUTRES STRUCTURES, COMME :

3 bailleurs sociaux



40 SIVU, SIVOM, autres établissements



4 Offices de tourisme



20 établissements de santé



15 établissements scolaires



12 intercommunalités



En 2024, le marché d'achat groupé d'électricité a été confié à trois fournisseurs.



Total Énergie (lot A), pour l'ensemble des points de livraison (PDL) et les membres éligibles aux tarifs réglementés de vente (TRV).

Major de l'énergie en France et à l'international, Total Energies est fournisseur de plusieurs groupements publics d'achat d'électricité (Syndicats d'énergie de la Drôme, de l'Allier ou de la région Lyonnaise).

Volterres (lot B), pour le lot dédié à l'électricité verte, pour les PDL basse tension (≤ 250 kVA).

Volterres est un fournisseur français créé en 2019 avec une équipe 19 personnes, filiale de SUN'R groupe (producteur

EnR) dont Eiffage est actionnaire majoritaire. L'entreprise gère d'importants consommateurs multisites tels que la ville de Paris, la Métropole du Grand Lyon ou le Syndicat d'énergie de la Gironde.



Enalp (lot C), pour les PDL situés en régions électriques.

ENALP est un fournisseur d'électricité local, à taille humaine (19 salariés), basé à Seyssel en Haute-Savoie.

Une préparation anticipée du marché 2026-2027

Dès 2024, nos experts ont lancé le marché d'achat d'électricité pour 2026-2027.

À l'issue de la consultation, les fournisseurs retenus pour chaque lot sont :

LOTA



Octopus énergie pour l'ensemble des points de livraison (PDL) et les membres éligibles aux tarifs réglementés de vente (TRV).

Octopus Energy France (fusion entre PLUM et Octopus Energy depuis 2022), se développe dans de nombreux pays et sur le territoire national en tant que fournisseur de plusieurs collectivités et groupement d'achat (Ville d'Annecy, Ville de Pau, Syndicat départemental d'énergie des Bouches du Rhône...).

La qualité de son service client permet une bonne gestion des clients multisites, atout majeur qui en font le 3^{ème} fournisseur du baromètre Fournisseur FNCCR 2023.

LOT B



Volterres pour l'électricité verte.
Plus d'informations sur ce fournisseur en page 15.

LOT C



Enalp, pour les membres situés dans des régis électriques.
Plus d'informations sur ce fournisseur en page 15.

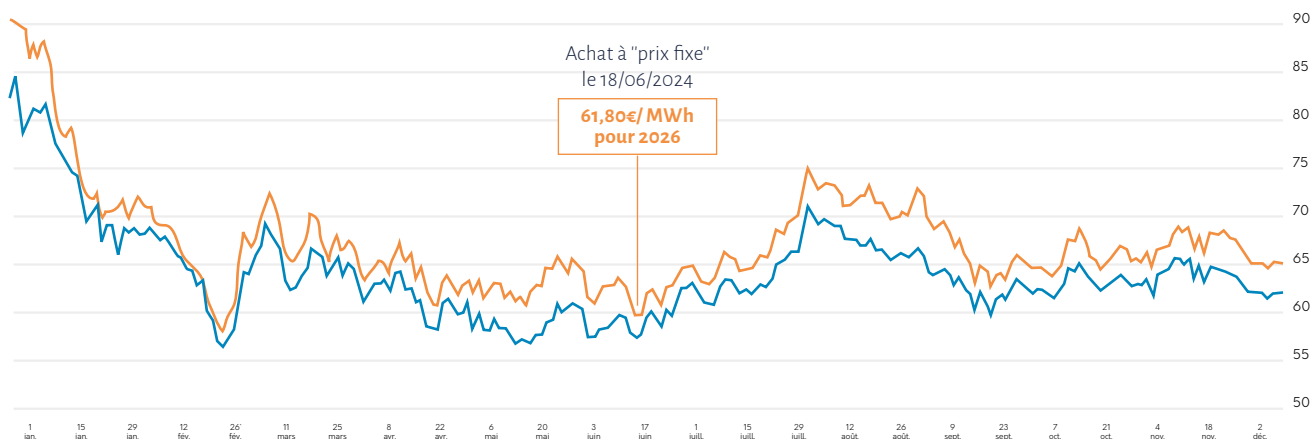
Une stratégie d'achat payante dans un contexte complexe

Le prix de l'énergie s'est envolé au cours des dernières années. Le défi pour le SDES a donc été d'adapter sa stratégie d'achat afin de garantir un prix attractif pour les membres du groupement d'achat d'électricité du SDES.

Pour le marché 2024-2025, les achats avaient été réalisés via quatre achats dits "clics", entre juillet et décembre 2023. Ces achats ont permis de proposer un prix moyen de base pour l'électron de 164 € du MWh.

Au cours de l'année 2024, ce sont les achats pour le marché 2026-2027 qui ont été réalisés à travers des achats "clics". Le premier, pour l'année 2026, a été réalisé le 18 juin 2024 pour un prix de l'électron de 61,80 €/MWh, un prix avantageux, compte tenu des envolées constatées en 2024.

🔍 Pour l'année 2027, un second achat "clic" a été réalisé en mars 2025.

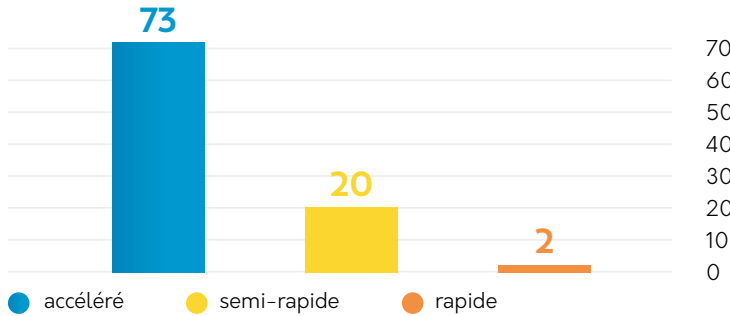


04. Mobilité électrique

Les chiffres clés

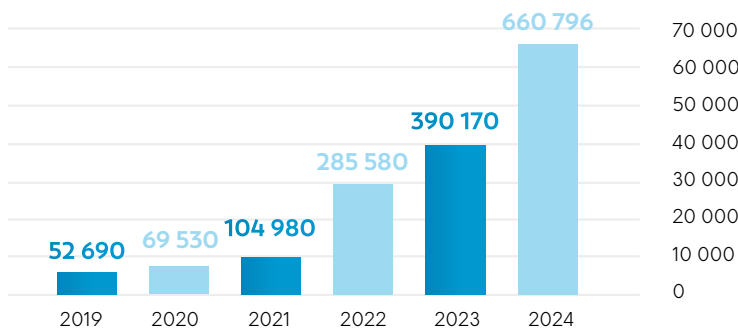
Rapport d'activité de la concession *eborn* pour l'année 2024, est disponible sur www.sdes73.com

NOMBRE DE BORNES EN FONCTIONNEMENT



Les bornes de recharge accélérées sont majoritaires sur notre territoire, attractif et très touristique. De ce fait, les zones de recharge se doivent d'être suffisamment puissantes pour permettre une recharge rapide (60 km en 15 min, 100 km en 25 min, 240 km en 1 h) et une rotation efficace sur les bornes.

CONSOMMATION (KWh) AU FIL DES ANS



La consommation sur le *réseau eborn* en Savoie, est croissante et en cohérence avec le développement et l'évolution du parc de véhicule électriques et hybrides rechargeables.



Retrouvez toutes les informations et réalisez vos démarches d'abonnement sur www.eborn.fr



29

demandes d'installations



33

bornes mises en service au cours de l'année



95

bornes implantées sur notre territoire à la fin de l'année 2024



660 796

Kwh consommés



4 627 022

équivalent de km parcourus



775

tonnes de Co² économisées



3h

de charge en moyenne

B. DES INSTALLATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Plusieurs inaugurations de borne dans les communes ont eu lieu en 2024.

Le 26 mars, la ville d'**Aix-les-Bains** a reçu le SDES pour inaugurer la borne installée sur le parking des Suisses au Grand Port. L'occasion de marquer l'installation de 5 bornes sur la commune, offrant ainsi une belle offre de service aux usagers.

Le 2 juillet, c'est la commune de **Val-cenis** qui a inauguré ses trois nouvelles bornes dans ses communes déléguées de **Sollières Sardierez**, **Termignon** et **Lanslevillard**. Élus, agents et partenaires étaient présents pour ce moment.

Enfin, c'est la commune de **Modane** qui a clôturé l'année en inaugurant une nouvelle borne de recharge sur sa commune le 11 septembre 2024. Située rue des Bettets à Valfréjus, cette borne semi-rapide vient compléter un parc de deux bornes déjà présentes.

🕒 de gauche à droite

Modane - Aix-les-Bains - Val-Cenis



05. Transition énergétique

A. LE PATRIMOINE BÂTI

Les audits énergétiques

Gymnase, salle polyvalente, école, Mairie autant de bâtiments qui ont bénéficié d'un audit, une étape essentielle avant la réalisation de travaux sur le patrimoine bâti.

43
dossiers

13 653€
montant global

6 909€
participation financière du SDES



Les participations financières pour les travaux de rénovation du patrimoine bâti

25
participations financières attribuées

1 893 164€
participations financières du SDES

22 541 950€
montant des travaux réalisés dans les communes

🔍 Les actions lancées par les communes sont principalement de l'isolation thermique (par l'extérieur ou l'intérieur) et des travaux sur les systèmes de ventilation.

Le Fonds Chêne

Le SDES est lauréat du sous-programme *Chêne*, porté par la FNCCR. Le Fonds Chêne a pour but d'apporter un soutien financier aux collectivités territoriales dans leurs actions d'efficacité énergétiques.

En 2024, deux saisons du Fonds Chêne ont été lancées.

Saison 3 : 62 dossiers pour un total d'aide attribué de 431 839 €

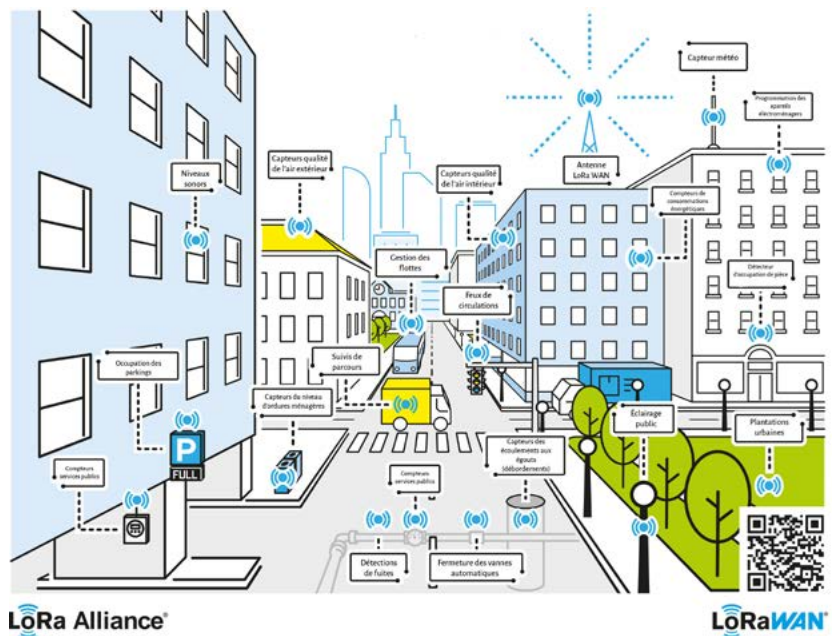
Saison 4 : 41 dossiers pour un total d'aide attribué de 487 506 €

L'expérimentation des sous-compteurs connectés, véritable succès sur le département

En 2024, le SDES a mené une expérimentation sur quatre communes du bassin chambérien en déployant des objets connectés qui s'appuient sur le réseau LoRaWAN existant du Grand Chambéry.

Ces objets (sous-compteurs énergétique) permettront d'optimiser la consommation des bâtiments concernés. Il s'agit d'une des nombreuses applications offertes par ce type de technologie.

Au cœur de l'agglomération de Grand Chambéry, ce sont les communes de *Bassens*, *Challes-les-Eaux*, *La Motte-Servolex* et *Saint-Alban-Leyse* qui porteront l'expérimentation. Les conseillers en énergie du SDES, en contact direct avec les communes et grâce aux visites réalisées dans le cadre des diagnostics énergétiques, ont mis en lumière la difficulté des collectivités à disposer de données précises sur la température des bâtiments communaux.



Le suivi de la consommation des bâtiments est également difficile en raison de la configuration du comptage, notamment lorsque plusieurs bâtiments sont raccordés à un même point de livraison électrique ou alimentés par une même chaufferie. Le suivi des consommations de fioul, bois, et de propane est par ailleurs fastidieux, les seules données fiables dont les communes disposent étant les dates et les volumes de remplissage des cuves ou silos.

Les compteurs connectés ont vocation à répondre aux besoins des communes en délivrant en temps réel des données de consommation qui permettent d'ajuster les consignes de température, par exemple, en s'adaptant au plus près des besoins des usagers en ajustant les livraisons de consommables (fioul, bois et propane).

81 compteurs ont été installés et mis en communication en seulement deux mois. Grâce aux intervenants sur le projet, les sociétés *AXIMA* et *INEO*, installateurs et fournisseuses des compteurs, la société *DRYAS*, accompagnateur dans la coordination du projet auprès du SDES.

Cette expérimentation à l'initiative du SDES a été soutenue financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



B. CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - CEE

721GWh
déposés à l'échelle
du groupement TEARA
(9 syndicats)

5.7 M€
À l'échelle du SDES,
c'est 39 GWh
déposés soit 310 000 €



Les CEP du SDES ont animé deux webinaires autour du dispositif CEE, sous la forme d'un nouveau concept : les webinaires café.

Nous vous avons proposé 30 min de visioconférence, en début de journée autour d'un bon café, pour tout comprendre du dispositif CEE et échanger autour de vos interrogations. Les deux sessions du 26 septembre et du 18 octobre ont réuni 40 collectivités unanimes sur leur satisfaction.



C. CONSEIL EN ÉNERGIE



Cindy MARLIN
Responsable de pôle



Clément DESCOUT
Grand Lac, Coeur de Chartreuse



Jérôme FOURNIER
Avant Pays Savoyard



Romain PICHOT
Grand Chambéry



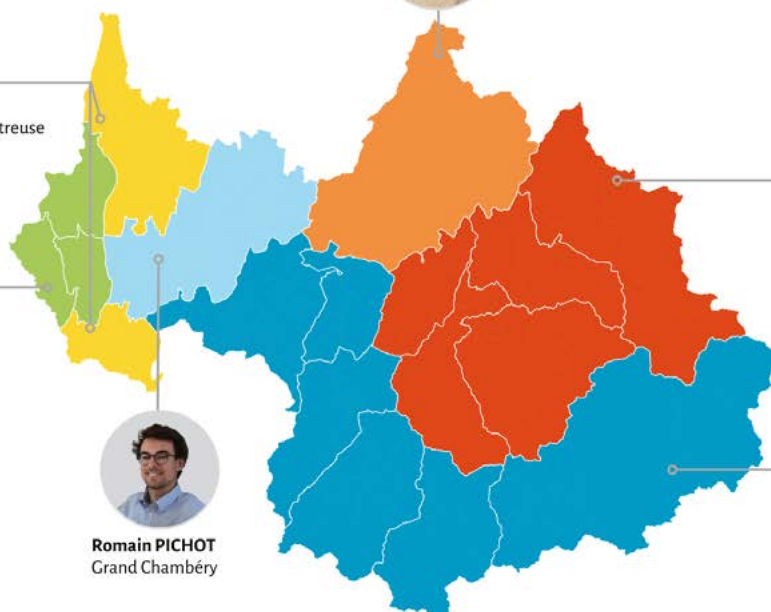
Nicolas THENOT
Arllysère



Augustin ORVAIN
Tarentaise



Nicolas KLEIN
Coeur de Savoie, Maurienne



Ils nous font confiance

Retour de la commune de Pugny-Chatenod

Au cours des trois dernières années, la commune a bénéficié de l'accompagnement d'un conseiller en énergie du SDES sur la rénovation de l'éclairage public et le diagnostic du patrimoine bâti de la commune. Le SDES a accompagné la commune pour le diagnostic énergétique de 7 bâtiments communaux, afin de dresser un plan de travaux et un budget correspondant.

« Le premier diagnostic du SDES réalisé en 2022 montrait des écarts importants de consommation énergétiques, toute énergies confondues, entre les bâtiments de la commune : l'école, la mairie, le bâtiment socio-culturel (Bibliothèque et ACEJ), la salle polyvalente, le bâtiment technique, l'église et Le Vestiaire » explique Philippe GALY, interlocuteur du SDES sur la commune.

Un comparatif de la consommation énergétique des bâtiments communaux a également été réalisé sur les 5 dernières années. Le bâtiment socio-culturel, chauffé au fuel, consomme à lui seul, 48 % de l'énergie de la commune. »

Philippe GALY,
Conseillé délégué à l'environnement,
cadre de vie et développement durable
pour la commune de Pugny-Chatenod.



Quels retours des communes sur nos actions ?

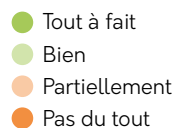
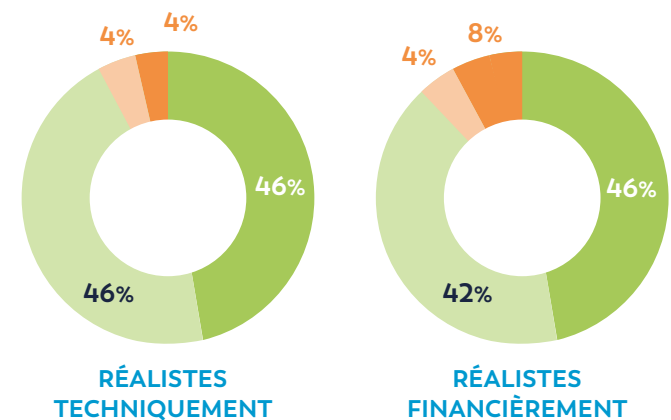
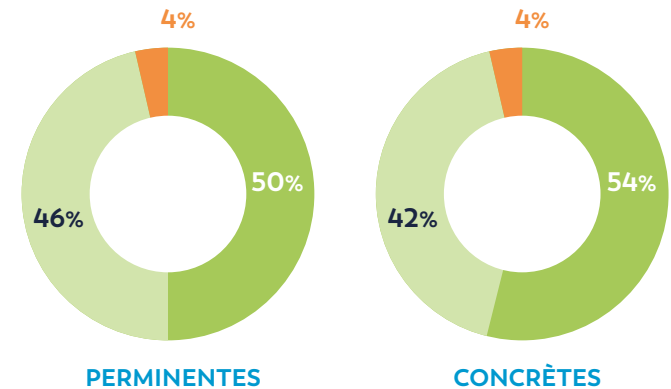
En 2024, le SDES a initié un travail de suivi de ces missions.

Il s'agit, à l'issue de nos interventions sur les communes, de dresser un bilan sur les éléments ayant fonctionné ou dysfonctionné lors de l'accompagnement. Le but étant, d'améliorer nos pratiques et d'offrir un accompagnement le plus qualitatif possible aux collectivités savoyardes.

96 % des communes répondantes nous ont indiqué vouloir renouveler leurs conventions CEP pour 2025. Seule une commune n'a pas souhaité renouveler sa convention en raison de la création d'un poste en interne.

L'ensemble des prestations proposées par les CEP rencontre un franc succès avec des communes qui sont toutes satisfaites, voire très satisfaites des prestations dont elles ont bénéficié. Seul petit bémol sur les bilans énergétiques (restitution tardive), dû au départ d'un CEP.

Les propositions formulées par le service de Conseil en énergie, vous ont-elles semblé :





06. Énergies renouvelables

A. ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



9 dossiers ont été validés en 2024, principalement des études de structure de bâtiment pour des projets de panneaux photovoltaïques en toiture.

Le SDES a participé financièrement à ces études à hauteur de **28 388 €** avec un reste à charge pour les communes concernées de 12 713 €.

[les deux photographies :](#)

École maternelle - Grésy-sur-Aix

B. CHALEUR RENOUVELABLE

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie, a signé avec l'**ADEME** le **Contrat de Chaleur Renouvelable** à destination des acteurs tant privés (entreprises, sites touristiques, hôtellerie, restauration, agriculteur, etc) que publics (école, mairie, bâtiments culturels, etc).

[Toute structure ayant un numéro de SIRET peut solliciter le SDES](#) pour bénéficier d'un financement de son projet de chaleur renouvelable et d'un accompagnement technique et administratif.

Les aides de financement mobilisables peuvent atteindre **jusqu'à 70 % du coût des études** et **80 % du coût des investissements et des travaux**.

Le CCR n°1 qui couvrait les territoires de **Cœur de Savoie** et de la **Maurienne**, a également été clôturé en 2024 après avoir atteint l'ensemble des objectifs fixés par l'**ADEME**.

À travers ce premier CCR, le **SDES** s'était ainsi engagé auprès de l'ADEME à atteindre une production de chaleur renouvelable de 5 480 MWh/an d'ici 2026, ce qui a été le cas dès 2024.

Pour atteindre cet objectif, le SDES disposait d'une enveloppe déléguée par l'ADEME de plus de 3 millions d'euros permettant de financer des études et des investissements. Le dispositif se poursuit à travers le CCR Territoires de Savoie.

SOURCE D'ÉNERGIE	MWh CHAUDS PRÉVISIONNELS	MWh TOT PRÉVISIONNELS	NOMBRE D'INSTALLATIONS
Bois-énergie	3 689	3 689	9
Solaire	46	46	2
Géothermie	1745	1745	2
TOTAL	5 480	5 480	13

Les aides à l'investissement bénéficient majoritairement à des projets liés au **bois-énergie**.

Toutefois, **environ 20 % des investissements concernent des projets de géothermie**. Les études subventionnées portent quant à elles sur une grande diversité de sources d'énergie, laissant envisager une future variété d'installations de production de chaleur renouvelable.

La chaleur produite provient en grande partie de la biomasse, en raison de la prédominance des réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois-énergie.



Financé par



24
projets

Ont été enregistré sur l'objectif de 13 projets fixés par l'ADEME. L'atteinte des objectifs en termes de nombre de projets est un succès et valorise le relais fait sur les territoires par de nombreux acteurs (EPCI, CCI, AURA-Entreprises...).



5.9
GWh

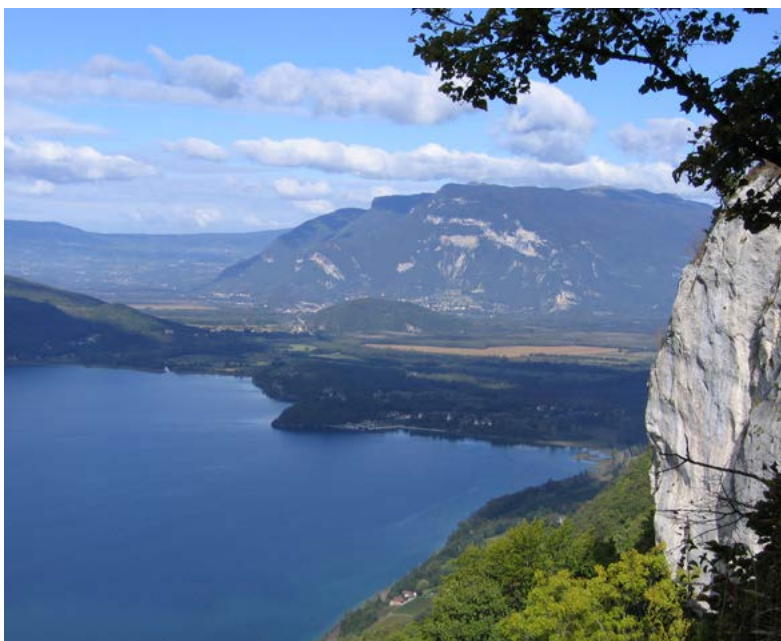
sur les 5.5 GWh
fixés par l'ADEME

L'objectif a été atteint grâce à de gros projets privés dans les stations qui ont émergés en fin d'année 2024.



L'enveloppe de subvention définie par l'ADEME pour ce CCR n°1, a permis d'accompagner tous ceux qui ont sollicité le SDES.

L'enveloppe avait été correctement dimensionnée par l'ADEME et le SDES, puisqu'elle a permis de financer l'ensemble des projets.



Fort de ce succès pour le CCR n°1, le SDES porte désormais le CCR pour l'ensemble du département de la Savoie (excepté la Chartreuse qui est attaché au CCR de l'Isère).

Nous sommes le premier syndicat d'énergie à porter aussi largement le contrat de chaleur de l'ADEME.

07. Éclairage public

A. DIAGNOSTIC DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chiffres clés



8

dossiers

pour une enveloppe globale de participation financière du SDES de **11 910 €**, ce qui correspond à une participation à hauteur de **60 % du montant total** du diagnostic.



Plus de

3 000

points lumineux diagnostiqués.



Pour les diagnostics, le SDES a lancé un **marché à bon de commande**. Ainsi, la prise en charge administrative et technique du point de vue des marchés est assurée par le SDES.



Exemples de cartes fournies par notre service :



À l'issue du diagnostic d'éclairage public, les collectivités bénéficient de plans de leur points lumineux identifiant l'efficacité lumineuse et la source lumineuse de ceux-ci. Cela permettant in fine de d'établir un plan de priorisation des travaux à réaliser sur le parc d'éclairage public de la commune.



B. RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Chiffres clés

 **57**

57 dossiers de participations financières pour des travaux de rénovation de l'éclairage public.

 **597 518 €**

de participations financières accordés aux communes, sur des travaux à hauteur de 3 milliards pour les communes de Savoie.

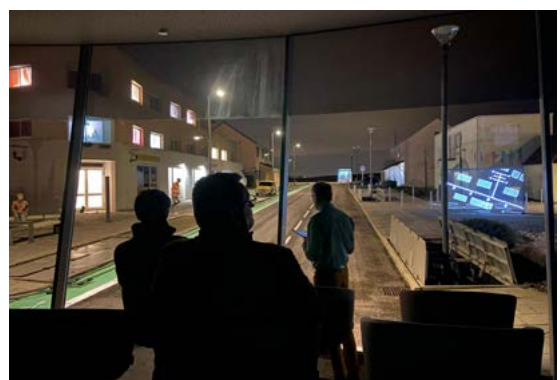
C. VISITE OLAC LES 4 MARS ET 26 MARS AVEC LES ÉLUS

En mars 2024, les membres du comité syndical et les agents du SDES, ont pu participer à la visite du centre OLAC (Outdoor Lighting Application Center).

Les techniciens *Philips*, ont proposé une visite des 47 000 m² de la plateforme démonstrative, avec une présentation des dernières solutions d'éclairages et des innovations. **Une véritable immersion en conditions réelles dans l'univers de l'éclairage public.**

Pour mieux comprendre ses enjeux de sécurité, sur l'environnement, notre confort visuel en tant qu'automobiliste, piétons, cycliste, etc. Les différents modules de la plateforme OLAC, permettent de mettre en scène différents scénarios en grandeur nature de manière ludique et pédagogique.

 Exemple de démonstration lors de la visite.



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

Bâtiment le 3D 81 rue de La Petite Eau
73290 La Motte-Servolex
04 79 26 42 10 | sdes@sdes73.com

www.sdes73.com